

BDDmag

Brunstatt-Didenheim

Juin 2022 | N°119

le magazine
d'information
de la commune



Fraîcheur d'été

Sommaire

- 2** Le Sommaire
- 3** Le mot du Maire
- 4** Mots des Maires délégués
- 5** Une initiative originale à Brunstatt-Didenheim
- 6** Quelques travaux récents de la commune
- 12** Les actions du Conseil Municipal des Enfants
- 15** Changement des jours de collecte des ordures ménagères
- 16** Comment fonctionnent les finances d'une commune ?
- 18** Moustiques : les bons gestes pour s'en prémunir
- 20** Installation de défibrillateurs sur le ban communal
- 22** Charte environnementale
- 24** Avaloirs d'eau de pluie
- 25** Cyclistes, préparez-vous à un voyage aux multiples facettes !
- 26** Nos manifestations en images
- 30** Reprise des Réunions Publiques
- 31** Remise de médaille à M. Fallecker
- 32** Pâques aux Tilleuls
- 33** Tribune d'expression
- 34** Le carnet rose & bleu
- 34** Les mariages d'antan
- 35** Les prochains évènements à Brunstatt-Didenheim



Directeur de publication :
M. Antoine Viola - Maire

Site internet :
www.Brunstatt-Didenheim.fr

Edition : Juillet 2022

Conception et impression :
Imprimerie Centrale - Mulhouse

Tirage : 4500 exemplaires
Dépôt légal n°1377
ISSN 2681-8167

Photos : le Service
Communication

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.

Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'été où la pandémie nous laisse un peu de répit, nous reprenons peu à peu nos activités collectives dans la commune. Ainsi dès fin avril, nous avons repris les réunions publiques, lieux d'information et d'échanges appréciés de tous qui ont été un succès. Des concerts sont à nouveau proposés, la fête du village et plus tard la fête des rues nous permettront de partager des moments de convivialité tous ensemble.

Bien sûr, il y a la guerre en Ukraine qui nous préoccupe tous. Personne ne peut anticiper l'avenir avec certitude, ni pour la pandémie, ni pour la situation internationale. Ces deux crises nous auront cependant appris à revenir à l'essentiel. La Covid nous a rappelé l'importance de la vie et de la santé comme priorité absolue. La guerre en Ukraine nous sensibilise sur le bonheur de vivre libres dans un pays en paix et sur l'importance de la démocratie. Nous devons rester vigilants pour préserver cette situation qui n'est pas immuable, même en Europe.

Pour revenir à l'échelon de notre commune, nous apprécions tous la qualité de vie dont nous bénéficions localement. Nous sommes cependant conscients qu'il nous faut être vigilants pour la préserver. C'est pourquoi tous nos projets actuels et futurs vont

dans ce sens : préserver et améliorer toujours notre commune pour le bien-être de ses habitants, en respectant l'environnement et en anticipant le réchauffement climatique. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui contribuent à la mise en œuvre de ces projets : élus, employés municipaux, et aussi les habitants et associations qui se sont mobilisés récemment pour accueillir dignement des réfugiés ukrainiens dans notre commune. Tous ensemble continuons de travailler pour notre qualité de vie.

Bel été à tous

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Viola'.

Votre Maire
Antoine VIOLA

Mots des Maires délégués



Chers Brunstattois, chers Didemers,

C'est avec enthousiasme et sérénité que nous apprécions tous chaque jour le retour progressif à une vie normale. Nous sommes en train de reprendre toutes nos habitudes et cela nous offre de belles perspectives pour cet été.

Votre Conseil Municipal poursuit son travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie. Nous nous efforçons de donner le meilleur de nous-même pour l'intérêt général de notre village. Personnellement, je suis toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. J'apprécie particulièrement nos rencontres en réunion publique ou au détour d'une rue.

Dans le cadre de mon mandat au sein de la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), je suis fortement mobilisée sur plusieurs projets impactant la vie de nos concitoyens : aménagement d'un giratoire sur la RD 433 et des routes en général, fonctionnement du collège et suivi de la carte scolaire, développement économique du parc des Collines...

Ces actions au sein de la CEA et de notre village, liées à une forte conscience de la réalité de la vie des habitants et des associations, me permettent d'apporter une contribution efficace à la gestion de notre commune.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre BD Mag et surtout une belle période estivale !

Nicole BEHA,
Maire déléguée de Didenheim



Une saison estivale dynamique. C'est ce que nous souhaitons pour notre commune afin d'oublier quelque peu ces pages de l'Histoire qui s'écrivent encore aujourd'hui.

Malgré les tourments de ces derniers mois, comme vous pourrez l'apprécier en parcourant ce magazine, la municipalité est restée dans l'action, qu'elle soit politique avec un lien permanent avec vous, les habitants, ou également sur le plan culturel. En effet, nous avons été les premiers l'été dernier à programmer à nouveau des concerts en extérieur et nos traditionnels Marché de Noël et Fête des Rues. Malgré les restrictions sanitaires, ces manifestations ont été couronnées de succès.

La prudence reste de mise, mais aujourd'hui, les mesures sanitaires étant allégées, une saison plus sereine se dessine, emplie de convivialité. Au programme, concerts, expositions, fêtes de villages, notre Fête des Rues et quelques surprises. Je vous invite à consulter notre magazine mensuel «BD Actu», notre site internet et les réseaux sociaux pour rester informés sur les dates, lieux et thèmes des animations en grande partie inédites.

Je profite de cette tribune pour saluer l'action essentielle de nos services techniques et administratifs ainsi que nos associations qui se sont battues et ont su se renouveler pour pérenniser leur action bénéfique pour vous. Je n'oublie pas nos commerçants toujours mobilisés à nos côtés pour maintenir le lien et la qualité de vie dans notre village.

Je vous attends nombreuses et nombreux pour profiter de ces moments festifs !

Bonne lecture,

Jérémie FRIDERICH
Maire délégué de Brunstatt

Une **initiative originale** à Brunstatt-Didenheim

Notre commune, comme toute l'Europe, a été sensibilisée par le devenir des réfugiés ukrainiens fuyant la guerre. Ainsi, la commune a dans un premier temps fait le lien avec m2A pour la **collecte de denrées** et de **produits de première nécessité** qui ont été acheminés vers la plateforme spécifiquement mise en place puis envoyés en Ukraine ou distribués localement.



Dans un deuxième temps des **logements communaux vacants** ont été mis à disposition afin d'accueillir des familles. Grâce à l'action d'associations communales et de Mulhouse, et à la générosité des habitants de Brunstatt-Didenheim ces logements ont été entièrement meublés. L'ensemble de l'équipe municipale tient à remercier chaleureusement ces associations : le Ladie's Circle 38 Mulhouse, Le Repair Café de Brunstatt-Didenheim, Les Demoiselles de Brunstatt, La section «Sport Pour Tous» du Cercle Sportif

Saint-Georges et la Team Mulhouse. Personne n'ayant de visibilité sur la durée du besoin d'hébergement, il est apparu préférable de privilégier des hébergements indépendants pour préserver l'intimité de tous.

Enfin, Brunstatt-Didenheim s'est impliqué dans une démarche originale et spécifique de notre commune : **apprendre le français aux réfugiés**. En sa qualité de Vice-Président m2A en charge de l'Enseignement supérieur, la Formation, la Recherche et l'Innovation, Antoine Viola a pu mettre en place des cours de Français Langue Etrangère (FLE) pour les familles situées sur notre ban communal mais aussi pour des familles d'autres communes avoisinantes. Ces cours se déroulent trois fois par semaine à l'Espace Saint-Georges avec un professeur spécialisé de l'Université de Haute Alsace (UHA) accompagné d'étudiants. Loin d'être anecdotiques, ces cours sont primordiaux pour permettre aux adultes de comprendre notre langue et de se faire comprendre dans les situations de la vie quotidienne et ainsi acquérir rapidement une autonomie. En parallèle de ces cours, **des bénévoles de la commune gardent les enfants en bas-âges** pour permettre aux parents de suivre leurs cours efficacement.



Quelques **travaux récents de la commune**

Aménagements Paysagers Giratoire, rue Arthur Ashe

La commune et le département ont réalisé au courant de l'année 2009 l'aménagement du carrefour giratoire rue Arthur Ashe/rue de Dornach comprenant la partie voirie et les aménagements paysagers.

Au fil du temps, ces derniers se sont dégradés et une partie de la création imaginée à l'époque (bassin d'eau) a perdu de son éclat végétal et de sa pérennité fonctionnelle et notamment l'étanchéité de la bêche.

L'équipe des espaces verts de la commune s'est engagée dans ce chantier dès la conception en proposant une mixité d'aménagements paysagers traduit sur le site par l'utilisation de

plantes tapissantes, arbres d'ornement et d'un parterre minéral.

Un travail conduit dans des conditions rendues difficiles par le maintien de la circulation sur cet axe structurant mais dont le résultat montre le savoir faire de nos agents au service de la population au quotidien.



Aménagements paysagers - Plantations Arbres, rue Arthur Ashe et piste cyclable

Sensible aux problématiques environnementales et au réchauffement climatique, engagée auprès de m2A dans les actions du Plan Climat, la commune continue ses projets en faveur d'une meilleure prise en compte des préconisations issues de cette prise de conscience collective.



Cela se traduit par un programme de plantations d'arbres sur l'ensemble du territoire.

Les services techniques ont travaillé sur la voie de contournement rue Arthur Ashe cet hiver ainsi que sur le linéaire cyclable et voie verte de l'Euro Vélo 6.

D'autres sites vont être traités en fin d'année pour augmenter notre patrimoine végétal. Celui-ci est diversifié par des essences adaptées à des conditions plus difficiles et notamment en matière de sécheresse.

Réhabilitation de la Fontaine Saint-Georges

La restauration de la Fontaine Saint-Georges va entrer dans sa phase opérationnelle à la suite de la mise en concurrence pour définir l'entreprise titulaire du marché de travaux.

L'entreprise Scherberich de Colmar spécialiste en restauration des Monuments Historiques va se charger de cette opération qui se déroulera en 3 étapes :

- Démontage complet de la fontaine
- Confection à l'identique de l'ensemble des éléments (bassin, fût, chapiteaux, statue) dans les ateliers de l'entreprise des tailleurs de pierres et sculpteurs affinés
- Installation sur l'emplacement historique d'origine

Ces travaux s'échelonnent entre le mois de juin et novembre de l'année avec une rétrospective de la vie du monument de la fontaine depuis sa construction initiale à la fin du 19^{ème} siècle jusqu'à aujourd'hui.



Ces images d'archives sont apposées sur une bâche autour du site de Brunstatt pendant toute la période de démontage de la fontaine pour permettre aux concitoyens de prendre connaissance de l'histoire de notre patrimoine commun en attendant le retour du Saint-Georges vêtu d'un nouvel habit et d'une nouvelle structure.

Réhabilitation, 6 rue de France

Installé au centre du village, le bâtiment communal 6 rue de France (anciennement la Boulangerie Herzog) fait partie du patrimoine ancien de notre collectivité.



Identifié dans le périmètre de sauvegarde du plan local d'urbanisme initié par la municipalité, la commune a engagé la deuxième phase du projet de restauration de ce bâtiment par le lancement des travaux de déconstruction intérieure des éléments non porteurs et la mise à nu des éléments structurants.

Cette tranche de travaux est essentielle pour permettre d'identifier les travaux d'aménagement à réaliser à l'intérieur, définir les mesures compensatrices structurelles à mettre en place dans le cas où des fragilités de construction seraient constatées pour cette «vieille dame» et enfin optimiser le cahier des charges dans la définition des besoins par lot de travaux à réaliser.

Sur le terrain, cela se traduira par le cloisonnement du bâtiment. L'entreprise titulaire de ces travaux prendra possession du site et travaillera sous cloche pour mettre à nu la structure du bâtiment.

Viendra ensuite l'étape de restauration du bâtiment communal qui complétera l'ensemble du secteur Saint-

Georges par la mise en valeur du parvis de l'école Besenval (dépose minute) et la restauration de la fontaine.

Aménagement de sécurité au foyer Restaurant «Les Tilleuls»

m2A Habitat a finalisé les travaux de réhabilitation thermique du complexe de logements pour personnes âgées situé avenue Altkirch et rue de la Première Armée à Brunstatt que l'on appelle plus communément «Les Tilleuls».

Ce complexe dans lequel résident essentiellement des seniors autonomes est doté d'une structure communale appréciée par les résidents où l'on peut se retrouver pour déjeuner et participer à de nombreuses animations assurées par les associations de notre village qui font un travail exemplaire.

Le foyer restaurant géré par la commune et le CCAS fait l'objet de visites de sécurité régulières qui permettent d'assurer la sécurité de nos aînés. Lors d'une de ces visites et dans le cadre du réaménagement des sanitaires de ce bâtiment, la commission de sécurité a demandé à la commune de créer une sortie de secours supplémentaire depuis le salon-restaurant vers la rue Jacques Schultz.



Les services municipaux réaliseront au courant de cet été ces travaux de réhabilitation et de mise en conformi-

té incendie et PMR qui se traduiront par une modification de l'espace vert devant l'entrée et la reprise et des sanitaires du foyer restaurant.

Le mode de fonctionnement du site ne devrait pas être impacté par ces travaux et les résidents pourront continuer à venir se restaurer et se divertir dans cet espace dédié aux personnes âgées.

Travaux de voirie «entrée de ville» côté rues des Mélèzes, avenue Altkirch

L'équipe municipale en place a identifié, dès 2018, l'importance de limiter les flux de circulation qui traversent notre territoire et mis en œuvre un programme pluriannuel permettant d'engager des travaux de voirie sur les deux parties de notre commune.



L'avenue d'Altkirch a fait l'objet de travaux de réfection de voirie par tranche depuis les années 2000 et le secteur sud de cette artère avait été flashé comme structurant. Cependant, l'importance des travaux à réaliser sur cette voie a entraîné un arbitrage financier des élus avec une hiérarchisation des priorités.

Au courant de cet été, le tronçon de voirie entre le Kaerlisweg et la limite de l'agglomération côté sud de la partie brunstatoise de notre commune va faire l'objet de travaux de restructuration de la chaussée et de mise en

sécurité du carrefour avec la rue des Mélèzes.

Ces travaux de voirie conséquents permettront de créer un îlot central, la reprise de trottoirs, la création d'une bande cyclable, la mise en conformité des arrêts de bus, le renouvellement du réseau d'éclairage public, la gestion d'un carrefour à feux tricolores et la pose d'une nouvelle couche de roulement. L'ensemble de ces prestations sera réalisé sous circulation alternée et pour une durée de 5 mois.

La réalisation de ces aménagements va générer des perturbations de la circulation pour les usagers vers ce secteur mais également vers les communes limitrophes. Compte tenu de la durée et de l'emprise des travaux, la municipalité a souhaité maintenir la continuité de la circulation, même perturbée, pour des raisons de sécurité des biens et des personnes mais essentielle à terme pour la maîtrise des accès et la gestion des flux à l'entrée de notre agglomération.

Travaux d'extension de l'école maternelle du Centre et création d'un bâtiment périscolaire, rue Prévert - Brunstatt

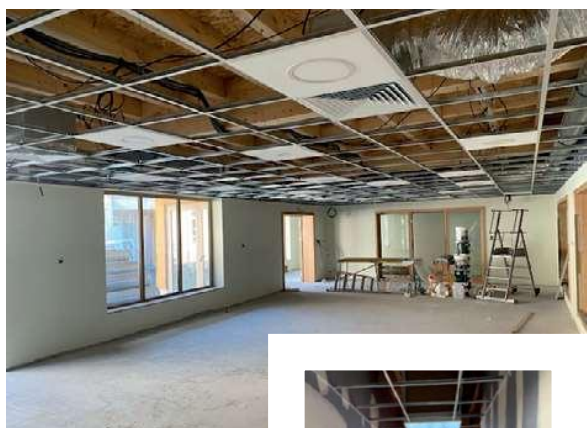


Les travaux d'extension de l'école maternelle du Centre avec la création d'un bâtiment périscolaire s'engagent dans leur dernière ligne droite durant laquelle les entreprises de second

œuvre travaillent dans la structure créée pour accueillir les enfants de maternelle et primaire pour la pause méridienne et l'accueil du soir.

On voit apparaître, dans le bâtiment en construction, les couleurs sur les murs, les habillages des menuiseries et les faux plafonds qui dessinent déjà le contour des deux salles de restauration et la salle d'activités à l'étage.

Restent encore à poser les revêtements de sols dont les teintes choisies par le gestionnaire du site APAP vont égayer le quotidien des enfants pendant le repas et les pauses.



La municipalité et tous les acteurs de ce projet investissent toute leur énergie pour maintenir le cap et garantir une livraison du bâtiment pour la rentrée des classes malgré le contexte très difficile et tendu que ce chantier a subi en matière d'approvisionnement des matériaux et de délais de livraison.

Les enfants, spectateurs de ce chantier, nous montrent chaque jour leur enthousiasme et motivent ainsi l'ensemble des équipes d'artisans et encadrants à finaliser ce beau projet pour notre collectivité.

Création d'une zone de stationnement, rue des Castors - Didenheim

La municipalité a souhaité compléter l'offre de stationnement de ce secteur mixte de logements collectifs et pavillonnaires en projetant la création d'une zone de stationnement, également à proximité immédiate du pôle scolaire et du périscolaire «les Castors».



Cette zone d'une dizaine de places permettra de désengorger la rue des Cigognes, d'améliorer la sécurité de l'accès vers l'aire de jeux «Rêves» et de donner plus de disponibilité aux places devant le bâtiment périscolaire pour les parents venant récupérer leurs enfants.

Ce projet sera réalisé par le service voirie municipale qui s'assurera de limiter au maximum l'artificialisation de la zone espace vert actuellement contiguë à l'aire de jeux et dédiée au parking.

Le projet comportera des parties de revêtement en pavés drainants permettant une infiltration des eaux de ruissellement et une partie en enrobé.

L'ensemble sera bordé par un parterre de plantes tapissantes pour les zones périphériques et d'un alignement d'arbres pour caler l'emprise du parking dans son environnement paysager.

Extension du réseau d'Approvisionnement en Eau Potable (AEP), rue de Zillisheim 2^{ème} tranche - Didenheim

L'approvisionnement en eau potable est vital pour l'ensemble de la population, pour la vie de tous les jours mais également pour la sécurité des biens. Ainsi la municipalité a mis une priorité sur le renouvellement et la mise en sécurité du réseau d'eau potable et de protection incendie. La rue de Zillisheim était dotée d'un collecteur d'eau potable disparate en matière de diamètre et de matériaux qui a généré bien des tracasseries et des soucis à notre prestataire au vu du nombre d'avaries et de fuites sur le réseau.

La conduite est maintenant renouvelée et les branchements conformes pour de nombreuses années. La deuxième tranche du chantier s'est déroulée dans de très bonnes conditions grâce au civisme et à la compréhension des riverains mais aussi grâce à leur implication dans le respect des règles de circulation évoquées lors de la réunion publique organisée préalablement au démarrage des travaux.

C'est grâce à l'ensemble de ces actions et au professionnalisme de l'entreprise ainsi que l'encadrement sérieux du Service des Eaux que ce chantier important et complexe a pu s'achever dans les délais impartis et laisser place maintenant à la partie réflexion, dialogue et échange avec les riverains et la commune pour le projet d'aménagement de la voirie.



Extension du parking Saint Georges, rue de France

Le cœur du village bat à travers l'activité commerciale du centre-ville, la proximité des services et la présence des écoles qui génèrent une circulation des riverains.

Pour compléter l'offre de stationnement autour de tous ces éléments structurants pour la vie d'une collectivité, la municipalité a voulu associer à l'aménagement paysager réalisé autour d'une propriété communale située rue de France, la création de quelques places de stationnement supplémentaires.



Réalisés en interne, ces travaux ont permis de continuer l'alignement paysager du parking Saint-Georges le long des façades existante et d'arborer une palissade végétale au niveau de la zone arrière de la parcelle communale qui débouche sur le parking.

Par la même occasion, le cheminement piétonnier provenant de la cour des Vignerons gagne en visibilité et permet une approche plus sécurisée des piétons vers le centre-ville et la zone de dépose-minute de l'école Besenval.

Jean-François Wassler
Adjoint au maire
en charge des Travaux
et de l'Urbanisme





CME
 CONSEIL MUNICIPAL
 DES ENFANTS
 DE KRUTZTAI-DIDENHEIM

Les actions du Conseil Municipal des Enfants

Les Conseillers Municipaux des Enfants continuent de montrer leur détermination et leur implication au sein de la commune, ils ont participé à de nombreuses commissions sur les thématiques «**Vie au Village**» et «**Bien Vivre Ensemble**» afin de discuter et finaliser la mise en œuvre de différents projets qui leur tiennent à cœur.

Réuni le 7 mai, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a débuté par l'**installation officielle** et la **remise d'écharpe** par le Maire à Leïna, absente lors du précédent conseil.

Le Conseil a ensuite présenté et approuvé à l'unanimité les projets suivants :

- Une **rencontre intergénérationnelle** avec les résidents des Tilleuls et des membres de l'Association du Fil d'Argent.
- Un **pique-nique de fin de mandat** sur le thème des cuisines du monde pour que chacun puisse faire découvrir un peu de ses origines.



- Une **fabrication d'éco-cup CME** pour limiter l'utilisation de bouteilles en plastique.
- Une **plantation au potager partagé** par les enfants leur permettant de participer à ce projet écocitoyen.

Par ailleurs le CME, en commission spéciale, a aussi travaillé sur la **rénovation des différentes places de jeux** de Brunstatt et de Didenheim et a pu de ce fait décider de l'orientation générale du projet en lien avec la commission «adultes» des aires de jeux et les services techniques de la mairie qui auront la tâche de mettre en œuvre les idées des enfants dans un cadre de faisabilité avec un budget maîtrisé.

Magella Montout
Adjointe au Maire
en charge de
l'Education
et de l'Enfance



Initiation au secourisme pour les écoles de Brunstatt-Didenheim

Grâce à l'intervention bénévole de M. André Joux, Adjoint au Maire chargé de la sécurité mais également formateur auprès de l'UNASS (Union Nationale des Associations des Secouristes Sauveteurs) les enfants des classes de CE1 à CM2 ont bénéficié de plusieurs séances d'initiation au secourisme.

Ils ont ainsi pu apprendre à détecter un problème, vérifier la respiration, prévenir les secours, mettre une victime en Position Latérale de Sécurité...

De la prévention très utile à commencer dès le plus jeune âge.



Les élèves en pleine concentration pour apprendre à sauver des vies : bravo pour votre implication les enfants !



Le Conseil Municipal des Enfants s'est rendu au Potager Partagé pour échanger avec les « jardiniers » de la Commission Participative de Développement Durable. Mais ils ont fait bien plus que discuter : ayant apporté leurs propres semences et légumes à mettre en terre, ils ont pu s'essayer à la plantation de fraises, tomates, choux rave, et au semis de graines de haricots verts. Les enfants ont pu découvrir et goûter des plantes aromatiques comme la sauge, la menthe, la bourrache, la ciboulette, etc.

Ils pourront à tout moment aller voir pousser leurs légumes, les arroser, désherber, et bien sûr, les savourer quand viendra le temps des récoltes. Une belle découverte de la magie du potager !



La rencontre intergénérationnelle a permis aux enfants et aux seniors de partager un moment de convivialité et d'échange autour de jeux et d'un goûter.



Changement des **jours de collecte** des ordures ménagères

NOUVEAU



Les jours de collecte changent sur l'ensemble de la commune de Brunstatt-Didenheim à compter du lundi 4 juillet.



Toutes les infos sur sivom-mulhouse.fr

► N°Vert 0 800 318 122

Direction de la Communication de Mulhouse Alsace Agglomération - Juin 2022

Comment fonctionnent **les finances** d'une commune ?

3 enveloppes budgétaires distinctes :

- Le **budget Fonctionnement** qui correspond aux dépenses courantes de la commune comme l'entretien et la maintenance des équipements, les salaires des agents communaux, les manifestations festives, les subventions, etc.
- Le **budget Investissement** qui correspond aux investissements de la commune comme la voirie, l'équipement en matériel et véhicules de nos services, les investissements fonciers et immobiliers, etc.
- Le **budget Eau** qui correspond à l'entretien et au remplacement des canalisations.

Des budgets obligatoirement équilibrés :

Une commune ne peut pas présenter de budgets déficitaires contrairement à une société privée ou à l'Etat qui peuvent le faire. Une commune doit obligatoirement équilibrer dépenses et recettes.

Les recettes d'une commune :

Elles proviennent essentiellement d'une dotation fixe de l'état et des impôts locaux (part communale des taxes foncières). Les seules variables d'ajustement concernant les recettes sont donc l'impôt et le recours à l'emprunt.

Concrètement une commune qui a des projets d'investissement qui dépassent son niveau de recettes courantes devra équilibrer en augmentant ses impôts fonciers et/ou en recourant à l'emprunt, ce qui gonflera sa dette.



Quelle est la situation financière de Brunstatt-Didenheim ?

Des budgets sérieux

La gestion rigoureuse de notre budget de fonctionnement en 2021 a permis de dégager un excédent de 1 634 093 €. Notons qu'il était du même ordre en 2020. Nous portons ces excédents à la section investissement pour augmenter nos capacités d'autofinancement et limiter d'autant nos besoins d'endettement.

Cas particulier du budget Eau

La compétence de l'eau ayant été transférée à notre agglomération m2A, le budget sera transféré également d'ici peu. Le réseau d'eau de Brunstatt est de bonne qualité car entretenu et remplacé régulièrement depuis des années. Il n'en est pas de même à Didenheim qui nécessite depuis 4 ans de gros investissements de remplacement des conduites pour assurer aux habitants sécurité et service de qualité.

Une fiscalité maîtrisée

Aucune augmentation du taux communal depuis 4 ans, ce qui est rare en ce moment.

Les contribuables n'ont malheureusement pas lecture de ce fait sur leur feuille d'impôt car le taux communal est globalisé avec celui du département et de l'agglomération. De plus il existe toujours le processus d'homogénéisation entre Brunstatt et Didenheim en vigueur depuis la fusion de 2016.

Taux d'imposition en %

| Les taux de taxe foncière | Brunstatt-Didenheim | Moyenne Départementale | Moyenne Régionale | Moyenne Nationale |
|---|---------------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) | 16,46% | 16,81% | 19,26% | 23,18% |

Données 2020 (2021 non publiées à ce jour)

Un faible endettement

Un endettement par habitant 6 fois inférieur à la moyenne départementale.

Nous gardons notre capacité d'endettement intacte pour envisager sereinement l'avenir en cas d'imprévu ou de besoin d'infrastructures lourdes pour la commune.

Montant en € par habitant pour la catégorie démographique

| Dettes | Montant en € | Brunstatt-Didenheim | Département | Région | National |
|---|--------------|---------------------|-------------|--------|----------|
| Encours total de la dette au 31 décembre 2020 | 929 156 € | 113 € | 684 € | 672 € | 802 € |

La commune est donc en bonne santé financière avec de nombreux projets.

Philip Lacker
Adjoint au Maire
en charge des Finances





Moustiques :

les bons gestes pour s'en prémunir

Avant de voler et surtout de piquer, les moustiques se développent sous forme de larves dans les eaux stagnantes.

En milieu naturel, dans les marais, fossés et zones inondables, c'est une équipe spécialisée de la Brigade Verte qui met en œuvre des traitements à l'aide d'un bio-insecticide.

Mais les moustiques se développent également près des habitations, dans les jardins, les terrasses : récupérateurs d'eau, bassins d'ornement, gouttières bouchées, soucoupes de pots de fleurs, réceptacles divers (seaux, pneus, brouettes, jouets etc.).



Communes du Haut-Rhin colonisées par Aedes albopictus au 1^{er} janvier 2022

Des solutions simples existent pour éviter la prolifération de ces insectes indésirables, en supprimant l'eau stagnante :

- **fermer hermétiquement les réceptacles** à l'aide d'un couvercle ou d'une moustiquaire ;
- **vider régulièrement les petits points d'eau stagnante** ou mieux, les supprimer ;
- **mettre des poissons dans les bassins** ;
- **nettoyer les écoulements, les gouttières bouchées** ;



- **ranger les jeux d'enfants**, les seaux, les brouettes à l'abri de la pluie ;
- **remplir de sable ou de gravier** les cavités inamovibles ou les toits plats ;
- **jeter les objets inutilisés ou les déchets** qui peuvent se remplir d'eau de pluie...

Si une nuisance inhabituelle devait survenir, vous pouvez la signaler à la Mairie ou directement à la Brigade Verte. Vous trouverez également des informations plus détaillées sur leur site internet : <https://demoustication.brigade-verte.fr/>



Aedes albopictus appelé moustique «tigre»

Originaire d'Asie du Sud-Est, ce moustique très invasif a rapidement colonisé les 5 continents. Bien implanté dans le Sud de la France, il n'est présent que très ponctuellement dans le Haut-Rhin, dans seulement 8 communes.

Naturellement exempt de pathogène, il peut dans des conditions très particulières transmettre des virus comme la dengue ou le chikungunya sur le sol métropolitain. Il ne transmet pas le Covid-19.

Ce moustique est avant tout très nuisible : il pique beaucoup, surtout en journée.

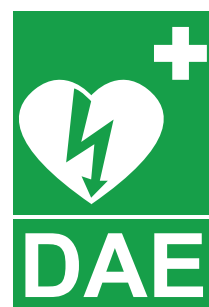
Il n'est pas aisé de le reconnaître à l'œil nu. Il est très petit (moins de 5 mm), noir et blanc avec une bande blanche sur le dos.



Si vous pensez l'avoir identifié, vous pouvez le signaler sur ce portail : <https://signalement-moustique.anses.fr>



Installation de **défibrillateurs** sur le ban communal



La sécurité et la santé étant une priorité, la municipalité a acté l'**installation de six nouveaux défibrillateurs** qui ont complété les cinq déjà présents sur le ban communal. Ces derniers ont été remis à niveau pour une utilisation optimale. Nous disposons maintenant de **onze défibrillateurs** à Brunstatt-Didenheim installés au plus près des bâtiments communaux les plus fréquentés (voir carte sur la page suivante).

Pour découvrir les premiers gestes de secours ou continuer à vous former plusieurs structures et associations sont à votre disposition :

- Les l'**UDSP 68**
(Union Départementale des sapeurs-Pompiers 68)
- L'**UNASS**
(Union Nationale des associations des Secouristes Sauveteurs)
- La **Croix Blanche**
- La **Croix rouge**
- La **Protection Civile...**

André Joux
Adjoint au Maire
en charge de la sécurité



Emplacements des Défibrillateurs Externes Autonomes (D.A.E.)



Pour aider les habitants à découvrir l'utilisation de ces dispositifs, à repérer comment, quand et pourquoi les utiliser, des initiations gratuites ont été organisées les samedis matins du mois de juin.



Plus les habitants seront formés et informés, plus nous augmentons les chances de sauver des vies.

Rédigée par le groupe Energie de la Commission Participative de Développement Durable puis soumise à l'approbation de l'équipe municipale, la Charte Environnementale a été officiellement signée par Monsieur le Maire le 31 mars 2022. Elle constitue un véritable engagement de la mairie, qui affirme ainsi sa volonté de gérer la commune dans le respect de l'écologie et de l'environnement, de préserver les ressources naturelles et de participer activement à la lutte contre le changement climatique.

■ Contexte et enjeux

La préservation de l'environnement est devenue un objectif incontournable à tous les niveaux. L'intégration de la charte environnementale dans la constitution française en 2004 montre l'importance de cet enjeu. Cette charte reconnaît à chacun «le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé» (art 1^{er}.) mais aussi «le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement» (art 2).

Par ailleurs l'association des maires de France (AMF) a travaillé sur le sujet et proposé une charte de l'environnement.

L'objectif de cette charte est de redire avec force que la protection de l'environnement est une impérieuse nécessité.

■ Méthodologie d'élaboration

Monsieur le Maire a demandé à la Commission Transition Énergétique et Économies d'Énergie, lors d'une de nos rencontres, d'élaborer un projet de «Charte environnementale de Brunstatt-Didenheim». Un groupe est formé dans ce cadre et mènera une réflexion sur chacun des thèmes. Ce travail devra se faire en relation avec les élus, voire les services techniques concernés. Plusieurs étapes intermédiaires seront communiquées à Monsieur le Maire (ou son représentant) afin de rectifier si nécessaire le contenu de la charte. Une présentation en Conseil Municipal pourra se tenir à la fin du processus selon les vœux de Monsieur le Maire.

■ Thèmes et objectifs

Ces thèmes et objectifs (proposés par l'AMF) traduisent 6 enjeux transversaux :
Promouvoir la sobriété énergétique, économiser les ressources et lutter contre le changement

Préserver le cadre de vie et protéger la biodiversité et les ressources naturelles
Sensibiliser à la préservation de l'environnement et conjuguer environnement et santé.

Favoriser la diversification des modes de déplacements

Devenir une collectivité exemplaire en conduisant des politiques écologiquement responsables

I : Énergie et Changement climatique

Réflexion sur...

• La demande d'énergie des équipements municipaux

Liste des équipements municipaux avec indication de leur consommation par type d'énergie pour les différents usages (Chauffage Fuel, Gaz, Électricité...)

Recherche des pistes de réduction de la consommation (surtout en ce qui concerne l'énergie d'origine fossile carbonée)

• Le développement de l'énergie solaire au niveau des équipements municipaux

Production d'électricité par voie photovoltaïque.

Production d'eau chaude sanitaire par voie solaire.

• La limitation de l'utilisation du fuel pour le chauffage

Évaluation des consommations correspondantes

Évaluation des pistes alternatives

• Une flotte municipale exemplaire

Flotte actuelle

Type de motorisation et de carburant

• L'emploi de technologies à basse consommation énergétique

Identification des consommateurs principaux

Évaluation des pistes alternatives moins consommatrices

Objectifs – Propositions d'action

• Tendre à rendre les équipements publics moins énergivores

• Réduire la consommation d'énergie d'origine fossile

- Projeter la production d'électricité par voie photovoltaïque

• Passer progressivement à une motorisation électrique de la flotte municipale dans la mesure du possible.

• Inciter les citoyens aux économies d'énergie.

• Lutter contre la précarité énergétique et la vétusté de l'habitat en partenariat avec les bailleurs sociaux et les propriétaires privés

II : Urbanisme, Cadre de vie et Déplacements

Réflexion sur...

• Une approche environnementale de l'urbanisme

• Un aménagement durable du territoire communal

• Surveillance et lutte contre l'artificialisation des sols



environnementale

- Un réseau confortable et sûr de voies piétonnes et cyclables
- Les déplacements des personnes à mobilité réduite
- Les déplacements collectifs
- Chemin de l'école, engorgement des voies d'accès, stationnement au plus proche de voitures moteur en marche...La demande d'énergie des équipements municipaux

Objectifs – Propositions d'action

- Limiter l'artificialisation des sols au niveau des permis de construire
- Développer les pistes cyclables et de leurs aménagements en liaison avec M2A
- Améliorer la circulation et de l'accessibilité des handicapés
- Adapter les transports en commun à une meilleure desserte de la commune.
- Promouvoir les modes de déplacement doux (vélo et marche)

III : Biodiversité

Réflexion sur...

- Une approche environnementale de l'urbanisme
- Les espaces naturels et espèces rares (Inventaire)
- La trame verte et bleue (Corridors biologiques)
- Le développement des espèces exotiques invasives (Inventaire)

Objectifs – Propositions d'action

- Identifier et préserver les espaces naturels remarquables de Brunstatt-Didenheim et les espèces rares peuplant la commune
- Poursuivre, au niveau de la commune, le développement de la trame verte et bleue favorisant les déplacements des espèces animales et végétales
- Contenir le développement des espèces exotiques invasives sur la commune et sensibiliser la population à cette problématique

IV : Ressources naturelles

Réflexion sur...

- La préservation des ressources naturelles
- L'artificialisation excessive des sols
- La gestion des eaux pluviales
- La réduction, la valorisation, le recyclage des déchets (verts et autres) ; les dépôts sauvages de déchets, détritiques et gravats dans la nature
- Le dépérissement accéléré des espaces boisés (forêts, taillis, ...) mal ou non entretenus

Objectifs – Propositions d'action

- Inciter à la compensation de l'artificialisation des sols par la plantation d'espèces végétales variées
- Améliorer la gestion préventive de la collecte sélective et de l'évacuation des eaux pluviales de façon à réduire

l'impact des précipitations importantes et limiter l'engorgement des stations d'épuration

- Promouvoir et soutenir l'entretien des espaces boisés de façon à favoriser le renouvellement naturel des espaces boisés (forêts, taillis...)

V : Santé et environnement

Réflexion sur...

- Une alimentation respectueuse de la santé des consommateurs et de l'environnement
- La gestion des cantines scolaires
- L'usage de produits d'entretien et phytosanitaires par les services municipaux et les autres acteurs (économiques ou non)
- La qualité de l'air

Objectifs – Propositions d'action

- Promouvoir une alimentation et une agriculture respectueuse de la santé de la population et de l'environnement
- Inciter à augmenter la part Bio et Locavore dans les menus des cantines, des écoles et du collège
- Favoriser l'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement

*Utiliser des produits d'entretien plus écologiques (bâtiments communaux)
Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires (espaces verts)*

- Dans les deux cas, les objectifs sont les mêmes : ne pas nuire à la santé des personnels et des usagers, et limiter la pollution de l'air et de l'eau. Dans le cas des espaces verts, l'objectif de préservation de la biodiversité est également important.

- Informer sur la qualité de l'air et de l'eau, et inciter, le cas échéant, à la modification des comportements

VI : Politiques écoresponsables

Réflexion sur...

- La généralisation des dispositifs permettant une approche cohérente et globale du développement durable
- La promotion des activités et des comportements écoresponsables

Objectifs – Propositions d'action

- Développer l'information et la sensibilisation sur le thème de l'environnement

En utilisant les moyens de communication à disposition (bulletin, site Internet) pour informer et sensibiliser. Cela concerne tous les sujets liés à l'environnement, de manière continue ou plus ponctuelle.

- Formaliser la prise en compte de l'environnement dans l'achat public

La commune achète de nombreux produits et services : fournitures, travaux, etc. Elle dispose ainsi d'un moyen concret d'action : prendre en compte la qualité environnementale dans ses commandes. Cela est permis par le

code des marchés publics, soit par une exigence (ex : produit éco-labelisé) soit par des critères de choix (ex : favoriser le choix d'entreprises ayant une meilleure qualité environnementale).

- Gérer écologiquement les services municipaux

Formation et/ou information des agents sur les sujets environnementaux, en fonction de leur travail quotidien ; Sensibilisation sur les écogestes au quotidien

Formation sur un point précis lié aux compétences des agents

- Soutenir les actions et initiatives locales de développement

Impulser, aider les initiatives associatives locales

Appels à projets «développement durable» d'intérêt communal

- Faire vivre la charte environnementale
Cette charte ne doit pas être considérée comme une fin en soi. L'objectif est bien entendu de la mettre en œuvre, progressivement et en l'améliorant au fur et à mesure. Pour cela, le comité de pilotage et le service environnement seront pérennisés. Un bilan annuel devra être fait et publié.

Engagements de la commune

Pérenniser le comité de pilotage, force de proposition et de suivi de la charte et des actions mises en œuvre. Un élu référent sera choisi pour être la liaison avec la collectivité (voir si une personne des Services Techniques).

Considérer l'aspect environnemental dans toutes ses décisions et favoriser les projets plus respectueux de l'environnement lorsque cela est possible.

Poursuivre les actions engagées et mettre en œuvre de nouvelles actions listées dans le programme d'actions annuel défini.

Inciter les habitants, entreprises et associations à participer à cette démarche, et à améliorer leur comportement vis-à-vis de l'environnement.

Evaluer périodiquement (au moins annuellement) l'avancement des projets, et communiquer les bilans.

Accompagner les particuliers et les entreprises concernant les évolutions réglementaires en mettant en place des conseils, des aides.

Communiquer sur les actions menées dans le cadre de cette charte.

Antoine VIOLA

Maire de Brunstatt-Didenheim

Bernard FELLMANN

Commission Développement durable de Brunstatt-Didenheim

Avaloirs d'eau de pluie

Où va l'eau de pluie qui s'écoule dans les avaloirs ou les grilles, communément appelés «bouches d'égout» ?

L'eau de pluie ruisselle sur nos routes, transporte des feuilles mortes, mais aussi des mégots de cigarettes et autres déchets jetés sur la voie publique.

Cette eau de pluie et ces déchets, sont captés par des avaloirs, qui sont connectés via des canalisations à la station d'épuration à Sausheim, ou directement reliés à la rivière.

En cas de forte pluie, pour éviter de saturer le réseau d'assainissement et la station d'épuration, l'eau ainsi collectée peut se déverser par des trop-pleins vers la rivière.

Bien que les avaloirs soient munis d'une décantation permettant de bloquer les déchets les plus gros et les plus lourds, ils stoppent difficile-

ment les plus petits déchets (tels que les mégots) et encore moins les pollutions dissoutes (telle que la nicotine se trouvant dans les mégots par exemple).

Et c'est ainsi que des débris apparemment insignifiants, impactent directement l'Ille, puis le Rhin, puis la mer. Une pollution qui paraît anodine, mais qui pourtant nuit gravement à la faune et à la flore aquatique, puisque l'on sait maintenant que chaque mégot qui atterrit dans un caniveau pollue, à lui seul, 500 litres d'eau...

Alors, ne jetons plus nos mégots par terre, sur les trottoirs, dans les caniveaux, ou dans les bouches d'égout : car si elle est bien loin de chez nous, c'est là que commence la mer !



Cyclistes, préparez-vous à un **voyage aux multiples facettes** !

Sur la piste cyclable le long du canal, au niveau de l'écluse de Brunstatt, vous pouvez voir le panneau «**ITINÉRAIRE DES TROIS PAYS**» : vous êtes en effet sur un circuit de **210 km** qui propose une boucle à travers la France, la Suisse et l'Allemagne.

De part et d'autre du Rhin, le trajet vous mène à travers des collines bucoliques, des forêts ombragées et le long de nombreux cours d'eau.

De la vieille ville de Bâle à la ville thermale de Bad Bellingen, en passant par les villes jumelées allemande et suisse de Rheinfelden, la ville de Mulhouse et les maisons à colombage du Sundgau. Il y a toujours quelque chose à découvrir.

Sur ce même circuit et à proximité, une boucle **autour du canal** est aussi possible sur **40 km** en 3 heures et 292 m de dénivelé.

L'occasion de voir une faune et une flore abondante en saison estivale.

Une carte spécifique gratuite décrivant l'itinéraire et ses variantes est disponible sur internet.

<https://www.troispaysavelo.fr/les-itineraires/parcours-la-journee/en-france>

Danièle Goldstein
Adjointe au Maire
en charge du
Développement Durable



Nos manifestations en images

Réouverture de la Bibliolib

Après deux ans de fermeture, la Bibliolib a ouvert à nouveau ses portes au mois de février grâce à l'implication des bénévoles qui œuvrent pour offrir un accès gratuit aux livres de toutes sortes et de toutes thématiques.



Art et Emotions

Des roses et des cœurs pour fêter la Saint Valentin à la Cour des Arts... Un joli marché artisanal proposait de beaux cadeaux à offrir sans modération : bijoux, cœurs en tissus, porcelaine artisanale, bougies parfumées, objets de déco... Vivement l'édition 2023 !



Portes ouvertes Mairie de Didenheim

A l'occasion des Portes Ouvertes du bâtiment rénové de la mairie et du périscolaire de Didenheim au mois de février, les parents d'élèves ou habitants sont venus nombreux pour visiter les locaux. Ils ont pu découvrir les nouveaux aménagements et rencontrer les élus. C'était une joie pour les enfants de faire découvrir leur périscolaire à leurs parents !





Arbres des naissances

La tradition de la plantation d'un arbre pour symboliser les naissances dans le village perdure pour notre plus grand plaisir. Au mois de mars nous avons planté un tilleul à petites feuilles avec les familles des bébés de 2021.



Commémoration du 8 mai

Cette année la commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 en présence de nombreux élus et des enfants du Conseil Municipal des Enfants était marqué par la remise de deux médailles : Monsieur Guy Sinniger a eu l'honneur de recevoir la médaille de la Défense Nationale avec agrafes «défense» et «essais nucléaires», remise par Monsieur le Député Olivier Becht au Monument aux Morts de Brunstatt puis Monsieur Mourad Azhar a eu l'honneur de recevoir l'insigne des Porte-Drapeaux, 15 ans d'ancienneté, remise par Monsieur Guy Klaeylé, et Monsieur Jean Hurler, Maire Honoraire de Didenheim, au Monument aux Morts de Didenheim.



Fête du Pain

Après deux ans de pause, le fête du Pain a battu son plein sous un beau soleil printanier pour le plus grand bonheur de la Corporation des Boulangers du Sud Alsace. Le rendez-vous était donné pour acheter de beaux et bons produits locaux.

Reprise des Réunions Publiques

Depuis 2 ans, les réunions publiques avaient été suspendues pour des raisons sanitaires. Pour compenser, la municipalité donnait aux habitants la possibilité de «réunions trottoirs» regroupant quelques personnes d'une rue, en extérieur, pour discuter de problématiques très localisées.

Le répit actuel de la pandémie nous a permis de retrouver le plaisir d'échanger au cours de 2 réunions publiques que nous avons organisées ce printemps : mercredi 27 avril à Brunstatt et jeudi 28 avril à Didenheim. Les habitants ont répondu présents puisque plus de 120 personnes étaient présentes à Brunstatt et plus de 70 à Didenheim ; preuve s'il en est que la population est très participative et que cette formule d'information et d'échanges répond aux besoins des habitants.

Notre Maire, Antoine Viola, a tout d'abord présenté la situation financière de la commune. Il a fait ensuite un point d'urbanisme en abordant les projets qui sortent actuellement de terre, les projets futurs, ceux qui ont été abandonnés ou ralentis et enfin les projets qui pourraient éventuellement se concrétiser à beaucoup plus long terme. Il a également mentionné les travaux publics qui se dérouleront fin 2022 et en 2023. Enfin il a remercié les habitants et associations qui avaient largement contri-

bué à l'accueil de réfugiés ukrainiens dans notre commune. Une session de questions/réponses, très participative tant à Brunstatt qu'à Didenheim a terminé la réunion, avant bien sûr le verre de l'amitié pour permettre à tous d'échanger encore avec les membres de l'équipe municipale dans un esprit de convivialité.



Nous sommes toujours convaincus que les réunions d'information et de concertation sont utiles à tous, municipalité comprise. Nous continuerons donc ces réunions à l'automne si le contexte le permet. Il nous est nécessaire d'écouter et de comprendre l'avis du plus grand nombre pour répondre, dans la mesure du possible, aux préoccupations et aux besoins des habitants.

Dominique Denos
Adjoint au Maire
en charge des Relations
avec les Habitants



Remise de médaille à M. Fallecker

C'est avec émotion qu'Antoine Viola, Maire de Brunstatt-Didenheim, Antoine Leimgruber, Président de l'UNC Brunstatt-Didenheim et Jacques Koenig, Président d'honneur de l'UNC Brunstatt-Didenheim ont écouté le récit du parcours de Fernand Fallecker lors de la remise officielle de sa **Médaille du Mérite de l'Union Nationale des Combattants**, échelon « **Grand Or** » le 5 mai.



1943 – 1945 TROIS ANNEES DE MA JEUNESSE

Par FERNAND FALLECKER

Je suis né le 4 mai 1925 à MULHOUSE et ai été incorporé de force le 20 mai 1943.

Mon parcours durant cette période si difficile se résume ainsi :

Du 21 Mai au 23 Juin 1943, instruction primaire à JENA (Thuringe) au Panzer-Grenadier Ersatz und Ausbildungs-Bataillon 59 – 1^{ère} Compagnie.

Je suis transféré le 24 juin avec tous les Mulhousiens nés en 1925 à ERFURT (Thuringe) : Panzer-Regiment 147, Artillerie-Kaserne - Regiment 29.

Le 8 juillet 1943, c'est le départ pour la NORVEGE. En train, la Division toute entière passe par HALLE et BERLIN pour rejoindre le port de STETTIN. Embarquement le 9 juillet 1943 sur le navire-marchand, la « WARTHE » et traversée STETTIN - OSLO en trois jours par une mer assez calme. A l'arrivée dans la capitale norvégienne ce 12 juillet, un petit groupe de Mulhousiens part pour TRANDUM dans une unité de blindés, et le reste de la troupe dont je fais partie est dirigé vers

EIDSVOLL, petite bourgade située à 60 kilomètres au nord d'OSLO.

EIDSVOLL sera le séjour le plus long de cette vie de soldat. Nous sommes dans la 5^{ème} Compagnie du PANZER-GRENADIER Regiment NORWEGEN.

Du 28 octobre au 16 décembre 1943, je suis désigné pour faire partie d'un stage d'aide instructeur (Unterführer-Lehrgang). Il y a là également les Mulhousiens LISCHKA, RINGEISEN, SAUTER, SIESTRUNK, WILLY et ZIEGLER. Tous seront promus « GEFREITER » le 17 décembre. Et le plus important pour eux, ils resteront plus longtemps en NORVEGE, évitant ainsi l'affectation au front dès l'été 1944.

Le 24 mai 1944, c'est le départ pour le DANEMARK (JUTLAND). Après un court séjour sur la côte ouest, la compagnie est stationnée sur la côte à ALS.

Le 9 août, la Division est déplacée dans le WARTHELAND (POLOGNE) et c'est l'attente d'un premier engagement au front. Ce qui se fera du 12 au 25 septembre 1944 à VARSOVIE. J'y ferai l'estafette chargée de la relation entre les premières lignes et le chef de Compagnie.

Ce premier engagement se fera

sans perte du côté des Mulhousiens. Il en sera tout autrement lors des 2 autres combats à la tête de pont du NAREW : mort de Camille ZIEGLER et de Pierre SPRICH, blessures pour plusieurs, dont Maurice SIESTRUNK.

Après un repos mérité le 29 octobre à STROMIEC et PIERRCHNIA, c'est l'attaque russe des 12 au 14 janvier 1945 qui va tout bouleverser. Fait prisonnier le 17 janvier, j'entame une très dure période avec mes camarades d'infortune, dont Robert LEHRMANN et Charles RINGEISEN.

PULAWY d'abord (du 26 janvier au 2 avril) puis SEGESA en CARELIE, (du 4 avril au 24 juin) où j'ai « fêté » mes 20 ans, puis ce sera le « Camp des Français » à TAMBOW du 5 juillet au 12 septembre 1945.

Neuf mois de captivité très difficiles dans ces trois camps entre froid hivernal, conditions sanitaires épouvantables et travail forcé sans moyens dignes de ce nom !

Et enfin, mon nom a été prononcé pour l'embarquement en train et le retour vers la liberté, mardi 11 septembre 1945.

C'est le 20 octobre 1945 que je retrouve ma famille à MULHOUSE, après un voyage de six semaines.



Pâques aux Tilleuls

C'est avec grand plaisir que nous avons renouvelé la distribution de chocolats aux résidents de la résidence « Les Tilleuls » à l'occasion des Fêtes de Pâques. Une occasion de faire plaisir à nos seniors et de partager un moment d'échange toujours riche en sourires et anecdotes !



La résidence « Les Tilleuls », située au 1 rue Jacques Schultz à Brunstatt et destinée aux seniors, est un endroit où il fait bon vivre, à son rythme, avec la possibilité de participer à de nombreuses animations organisées par des associations locales très

dynamiques mais aussi de partager un bon repas au foyer restaurant présent au rez-de-chaussée.



Il est à noter que tous les habitants de Brunstatt-Didenheim de plus de 60 ans peuvent se rendre au foyer restaurant et bénéficier d'un tarif préférentiel grâce à la participation de la mairie. N'hésitez pas à prendre les renseignements nécessaires ou commander votre ticket en mairie.

Esther Schultz-Ratzmann
Adjointe au Maire
en charge des Aînés



Tribune d'expression

Continuons ensemble pour Brunstatt-Didenheim

Notre équipe accorde une importance primordiale à la transparence et à la communication directe pour écouter et étudier les propositions des habitants. C'est pourquoi nous sommes heureux d'avoir pu reprendre ce printemps les réunions publiques qui avaient été suspendues pour des raisons sanitaires.

Un exemple concret de cette concertation va bientôt voir le jour. En complément de la restauration de la fontaine St Georges qui va commencer cet été, se posait la question de la réhabilitation de la maison de l'ancienne boulangerie Hertzog près de cette fontaine. Nous avons la volonté de conserver ce patrimoine au centre du village mais avec différentes options quant à sa destination. Or lors des réunions de quartier d'avant Covid, beaucoup d'habitants avaient suggéré la transformation de cette maison en lieu de convivialité type salon de thé, qui manquait cruellement au centre de Brunstatt. Cette option a été finalement retenue pour répondre aux souhaits et aux besoins de la population. Des études préliminaires ont déjà été faites, les travaux commenceront dès cet été pour se terminer à l'été 2023. Un bel exemple de concertation efficace entre les habitants et la municipalité.

Cet été sera riche en réalisations puisque les travaux du périscolaire de Brunstatt se termineront pour permettre une mise en service en septembre un an après celui de Didenheim. Cependant, dès maintenant, tous les enfants, à Brunstatt comme à Didenheim, peuvent bénéficier dans les cantines de repas gustativement

améliorés, dont la qualité a été soulignée par nos collègues de l'opposition. Enfin, des travaux importants concerneront l'entrée sud de la commune, en venant d'Altkirch : réfection totale de la voirie, aménagements de sécurité, piste cyclable, îlot central et feux tricolores. Ces travaux commenceront également cet été avec une fin des travaux prévue fin octobre. La mise en place d'une circulation alternée entraînera inévitablement une gêne temporaire pour les utilisateurs pendant cette période. Mais une fois finalisés, ces équipements amélioreront la sécurité de tous, automobilistes, cyclistes, piétons et riverains.

Tous ensemble, nous continuons de travailler pour améliorer la qualité de vie dans notre commune de Brunstatt-Didenheim, conformément à notre programme. A l'automne nous organiserons des réunions publiques pour continuer à vous informer, vous écouter et nous permettre de rester au plus près de vos besoins.

Unis pour Brunstatt-Didenheim

Mieux manger à la cantine scolaire est un challenge passionnant et un fort levier de transition écologique.

A Brunstatt, avec les petites papilles on décide d'agir. Le but est d'avoir des repas gustatifs de qualité et c'est 40% de bio par menu cuisiné. L'achat des produits frais locaux proviennent des fermes avoisinantes. L'objectif est d'amener de la pédagogie dans les assiettes des enfants en valorisant les déchets alimentaires.

Parole d'élus, nous avons goûté, les repas sont excellents.

JUST, MARCOT, HEYBERGER

Le carnet *rose* & *bleu*



Margaux NICO

♂ 3,700 kg 📏 51 cm
17 novembre 2021



Cléone VOLTZ

♂ 3,440 kg 📏 49 cm
12 janvier 2022



Charlie DE LUCA

♂ 2,645 kg 📏 46 cm
22 janvier 2022



Léonard REBIDJA

♂ 3,900 kg 📏 61 cm
20 février 2022



Corentin Boaz
ENYEGUE MEKONGO

♂ 3,290 kg 📏 50 cm
1^{er} mars 2022



Monique et Paul ROSSA
Noces de diamant
28 avril 1962

Christiane et Gérard
WEGBECHER
Noces de diamant
29 juin 1962



Les mariages d'antan

Les prochains évènements à Brunstatt-Didenheim



Mercredi 13 juillet

à partir de 19h30

Bal Tricolore

Animé par Dj Créa'Event

Bal en 1^{ère} partie de soirée

Défilé & dépôt de gerbes

Feu d'artifices

Soirée mousse en 2^{ème} partie

Restauration et boissons assurées
par l'association de gym de Didenheim

*Dans la cour de la mairie
de Didenheim*

Entrée Gratuite

Mercredi 19 août

de 16h30 à 19h30

Collecte Don du Sang

Espace Saint-Georges

11 rue du Château - Brunstatt

Dimanche 4 septembre

à 12h

Carpes Frites à volonté

Salade - Frites - Dessert - Café

Adultes : 20€ - Enfants (6 à 12 ans) : 9€

Uniquement sur réservation

au 06 75 06 93 00 ou 03 89 07 09 92

Organisées par la Gym de Didenheim

Salle de Gymnastique,

6 rue Bellevue à Didenheim

Dimanche 21 août

90^{ème} Anniversaire de l'Association Agréée de Pêche et Protection du Milieu Aquatique de Brunstatt

Grand troc de Matériel de Pêche

Etang du Bitz à Brunstatt

Vendredi 2 septembre

à 19h

Concert extérieur avec Group'Uscul

Restauration et boissons assurées
par Brunstatt-Didenheim Handball

*Plateau sportif à l'arrière de l'Espace
Saint-Georges, 11 rue du Château
à Brunstatt-Didenheim*

Entrée Gratuite

Dimanche 11 septembre

de 12h à 14h

Destination Automobile

50 voitures déambuleront dans la
commune et seront exposés *place de
la mairie, place de l'église et les parkings
avoisnants.*

Dimanche 18 septembre

de 7h à 18h

Fête des Rues à Brunstatt

Animations, restaurations, rencontre
avec les associations, marché aux puces,
jeux pour enfants, commerçants

Les inscriptions débuteront au courant
de l'été. Elles seront annoncées sur les
panneaux lumineux, le site internet,
Facebook et la presse locale.

**Nouveau : il suffira de vous rendre sur
le site www.brunstatt-didenheim.fr
Rubrique Actualités puis Fête des Rues.**

Vous serez dirigé sur une application
qui vous permettra de choisir votre
emplacement, 24h/24h - 7 jours/7, le mode
de règlement se fera uniquement par carte.
Attention, avec ce mode de règlement, les
emplacements ne seront plus remboursés.
Une permanence sera tenue le mardi de
13h30 à 18h30 à la Mairie de Brunstatt afin
d'aider les personnes dans leur démarche
en ligne.

Eau détox aux oranges & aux myrtilles fraîches

🍷 6 personnes ⌚ 10 min

- 1,5 L d'eau plate ou pétillante
- 4 grosses oranges non traitées
- 1 belle poignée de myrtilles fraîches
- 1 cuillère à soupe de sirop de sucre de canne ou de sirop d'agave
- Facultatif : quelques feuilles de menthe
- Des glaçons

Mélangez l'eau et le sucre dans une carafe.

Nettoyez et coupez les oranges en rondelles (en retirant les pépins).

Nettoyez et épongez doucement les myrtilles fraîches.

Ajoutez les rondelles d'oranges, les myrtilles fraîches quelques feuilles de menthe (facultatif) et les glaçons dans la carafe.

Mélangez bien à l'aide d'une grande cuillère.

Servez et dégustez de suite dans de grands verres.

Fraîcheur d'été

Virgin mojito aux fraises & citron vert

🍷 1 personne ⌚ 5 min

- 1 poignée de fraises
- Quelques feuilles de menthe
- 1 cuillère à soupe de sucre de canne
- Le jus d'un demi-citron vert
- 8 cl d'eau gazeuse
- De la glace pilée ou quelques glaçons
- Optionnel : une pincée de cannelle

Déposez dans votre verre les feuilles de menthe hachées, les fraises en morceaux, la pincée de cannelle, le sucre de canne et le jus de citron vert puis broyez le mélange à l'aide d'un pilon.

Ajoutez la glace pilée ou les glaçons.

Puis ajoutez l'eau gazeuse : votre cocktail est prêt !

Décorez-le selon vos envies avec quelques fraises restantes ou une rondelle de citron vert, et dégustez bien frais.

Cocktail au Crémant d'Alsace & à la fraise

🍷 4 personnes ⌚ 10 min

- 300 g de fraises
- 50 cl de Crémant bien frais
- 2 cuillères à soupe de sucre
- Des glaçons
- Quelques gouttes de jus de citron jaune
- Optionnel : quelques feuilles de menthe

Mixez la moitié des fraises avec le sucre et quelques gouttes de jus de citron.

Répartissez cette pulpe de fraise dans 4 grands verres

Coupez le reste des fraises en 4.

Dans chaque verre, versez du Crémant bien frais (environ 12 cl), ajoutez des glaçons, quelques feuilles de menthe et les fraises en morceaux.

A consommer avec modération

